

Tarifs

Revenu fiscal de référence du foyer	Type de semaine	1 semaine / 1 enfant		1 semaine / 2 enfants		1 semaine / 3 enfants	
		sans cantine	avec cantine	sans cantine	avec cantine	sans cantine	avec cantine
- de 8 000 €	semaine 4 jours	4 €	8 €	8 €	16 €	12 €	24 €
	semaine 5 jours	5 €	10 €	10 €	20 €	15 €	30 €
8 001 € à 16 000 €	semaine 4 jours	20 €	36 €	31 €	63 €	39 €	87 €
	semaine 5 jours	25 €	45 €	39 €	79 €	49 €	109 €
plus de 16 001 €	semaine 4 jours	32 €	48 €	48 €	80 €	64 €	112 €
	semaine 5 jours	40 €	60 €	60 €	100 €	80 €	140 €
Extérieurs Atrébatie	semaine 4 jours	51 €	67 €	101 €	133 €	151 €	199 €
	semaine 5 jours	63 €	83 €	125 €	165 €	187 €	247 €

La semaine de 4 jours correspond à la semaine du 14 Juillet.

Nombre d'enfants

	Nom, prénom	Date de naissance
1 ^{er} enfant		
2 ^{ème} enfant		
3 ^{ème} enfant		

Calcul du montant de l'inscription

1^{er} enfant 2^{ème} enfant 3^{ème} enfant Cantine Sans Cantine Montant

 Semaine du 5 au 9 juillet = €

 Semaine du 12 au 16 juillet = €

 Semaine du 19 au 23 juillet = €

Sous total = €

Bons CAF =€ xjours xenfants = €

Montant dû = €



Les semaines réglées ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement, sauf si l'absence est justifiée par un certificat médical ou si la communauté de Communes n'était pas en mesure d'assurer les prestations proposées.



CENTRE DE LOISIRS 2 À 4 ANS INCLUS



DU 5 AU 23 JUILLET 2010 À AGNIÈRES



A LA DECOUVERTE DE NOS ANIMAUX



Inscriptions* du 3 juin au 30 juin 2010

** Les places sont limitées à 24 enfants par semaine.*

Communauté de Communes de l'Atrébatie
81, rue d'Arras - 62690 Hermaville
Renseignements auprès de Julien LEROY
au 03-21-59-34-59
Adresse mail : jleroy@cc-atrebatie.fr



Le centre maternel fonctionnera du lundi au vendredi et accueillera les enfants de 2 à 4 ans (5 ans moins 1 jour).

Les enfants des familles du Territoire de l'Atrébatie sont prioritaires lors des inscriptions.

Horaires:

Les enfants inscrits en cantine seront accueillis dès 7h30 et jusqu'à 18h30.

Les enfants non inscrits en cantine seront accueillis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Les inscriptions et règlement auront lieu du 3 juin au 30 juin 2010.



○ Siège de l'Atrébatie : 81, rue d'Arras - 62690 Hermaville
Tous les matins de 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi.

○ Salle du Temps libre : Rue des Manoirs, Savy-Berlette.
Les mercredis de 16h00 à 18h00.

○ Collège d'Aubigny-en-Artois :
Les mercredis de 14h00 à 15h30.

○ Mairie de Tincques : 4, place de l'Eglise
Les samedis de 10h00 à 12h00

○ Mairie d'Avesnes le Comte
Les mardis de 16h00 à 18h00.



Rappel aux familles :

Les repas supplémentaires et pique-niques seront facturés aux familles après le centre (coût des repas : 3.90€)

Pièces indispensables à l'inscription :

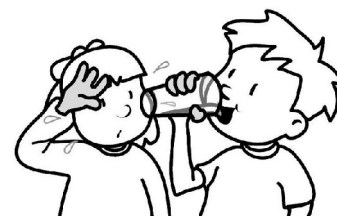
- Bulletin d'inscription **rempli** (ci contre)
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie de l'attestation CAF (Feuille verte) si bénéficiaire
- Photocopie de l'avis d'imposition ou de non imposition 2008 (à défaut le tarif maximum sera appliqué)
- Les chèques sont à émettre à l'ordre du trésor public
- Justificatif de domicile (facture EDF, Télécom...)

Aucune photocopie ne sera faite sur place !



Afin de limiter la consommation excessive des gobelets en plastique en centre de loisirs, nous vous invitons à fournir une gourde à votre enfant que nous lui remplirons à sa demande.

Merci de votre soutien pour ce petit geste écologique.



COUPON A REMETTRE LORS DE L'INSCRIPTION



CENTRE DE LOISIRS MATERNEL À AGNIÈRES DU 5 AU 23 JUILLET 2010



Nom des parents.....

Prénom(s).....

Adresse complète :.....

.....

Téléphone personnel :.....

Téléphone professionnel :.....

Nom et adresse de l'employeur des parents :

Père :.....

Mère :.....

Personne à prévenir en cas d'urgence:.....

Tél :.....OU.....

N°d'allocataire CAF :.....

N°de Sécurité Sociale ou MSA*

Assurance Responsabilité Civile :.....

N° du contrat :

*Où l'enfant est affilié.

